

LA DEPECHE du 2 mai 2017

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : COMMUNE DE FOIX, représentée par son maire Monsieur Norbert MELER, Hôtel de Ville, 45, cours Gabriel-Fauré, BP 40068, 09008 FOIX CEDEX, tél : 05 61 05 42 10, fax : 05 61 05 42 19.

Objet du marché : Réaménagement de l'Hôtel de Ville - Sécurité incendie & accessibilité handicapés.

Lieu d'exécution : Hôtel de Ville, 45, cours Gabriel-Fauré, 09000 FOIX.

Nombre et consistance des lots :

- LOT N° 01 - Démolitions - Gros œuvre.
- LOT N° 02 - Plâtrerie - Faux plafond.
- LOT N° 03 - Carrelage - Faïence.
- LOT N° 04 - Menuiseries bois intérieures & extérieures.
- LOT N° 05 - Peinture - Revêtements de sols - Nettoyage.
- LOT N° 06 - Métallerie - Serrurerie.
- LOT N° 07 - Chauffage - Rafraîchissement - Plomberie - Ventilation.
- LOT N° 08 - Electricité - Courants forts & Courants faibles.

Durée du marché : Onze (11) mois soit un (1) mois de préparation et dix (10) mois de travaux.

Procédure de passation : Marché en procédure adaptée - Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés publics.

Modalités d'attribution : Marché conclu soit avec prestataire unique, soit avec prestataires groupés conjoints ou solidaires. Variantes autorisées

Documents & justificatifs à produire par le candidat : Art. 48 et suivants du décret n°2016-360.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Obtention du dossier de consultation : DCE à télécharger gratuitement sur le site www.achatpublic.com

DCE sur support papier pouvant être retiré contre paiement des frais de reprographie par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public auprès de l'ATELIER ARIEGE REPRODUCTION, 24, rue des Marchands, 09000 FOIX, tél : 05 61 65 60 69, fax : 05 61 02 97 37.

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération : Prix des prestations, 50%; valeur technique de l'offre, 40%; délai d'exécution des travaux, 10%.

Date limite : 29 mai 2017, à 11 heures.

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 27 avril 2017.

Renseignements divers : La visite du site est OBLIGATOIRE et est programmée le 16 mai 2017, à 14 heures.

Renseignements administratifs : Brigitte BACH - Architecte de la Ville - Tél : 05 61 05 42 10 -
Renseignements techniques : BETEM Midi-Pyrénées - BET chargé de la maîtrise d'œuvre - Tél : 05 61 26 27 28.

Instance chargée des recours : Tribunal administratif de Toulouse, 68, rue Raymond-IV, 31068 TOULOUSE, tél : 05 62 73 57 57, fax : 05 62 73 57 40.

Détails d'introduction des recours : Deux mois à compter de la notification de la décision de rejet.